



Catalogue de formations

Spécialisation : handicap

Septembre 2025 – décembre 2025

Directrice et fondatrice : Laura LIEVEAUX

contact@mocalina.fr

www.mocalina.fr



Mocalina

Mocalina a été créée en mai 2024 par Laura LIEVEAUX. Les formations sont proposées pour répondre à vos besoins et vos problématiques de terrain. La formatrice est qualifiée et à une expérience dans les domaines proposés.

Mocalina propose des formations dispensées :

- En présentiel, dans une salle de votre entreprise, ou louer à proximité.
- En synchrone, à distance (en visioconférence via un logiciel de téléconférence).
- En format blended : en autonomie, sur le site, avec des rendez-vous programmés.
- En E-learning sur le site, à votre rythme.

Les formations en e-learning sont en cours de création. Elles seront prochainement disponibles sur le site. Vous pouvez vous inscrire sur www.mocalina.fr pour recevoir les notifications.

Ce catalogue présente une liste non exhaustive des formations proposées. N'hésitez pas à contacter Mocalina pour toutes questions ou projet de formations correspondant à vos besoins. Votre demande sera étudiée et une proposition de formation vous sera proposée en s'adaptant à vos spécificités (contexte de votre établissement), à vos besoins et à votre public.

Ce catalogue va évoluer dans le temps, et s'enrichir régulièrement. Toutes les formations donnent lieu à une attestation de formation. **Nous contacter pour un devis.**

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, d'un point de vue physique (dans des salles adaptées) et pédagogique. Contacter Mocalina pour discuter ensemble des adaptations.

Information administrative

Mocalina, consulting et formation

Directrice et fondatrice : Laura LIEVEAUX

contact@mocalina.fr

(+33) 06 15 84 81 34

www.mocalina.fr

SIRET : 92806976400019.

NDA : Déclaration d'activité enregistrée sous le n°32020178302 auprès du préfet de région Hauts-de-France.

APE / NAF : 8559A Formation continue d'adultes.

Emploi Travailleur handicapé indépendant – réduction fiscale pour les entreprises pour répondre aux obligations d'emploi des personnes handicapées.

Références :

Rendez-vous sur le site internet pour connaître les références dans la rubrique « ils nous font confiance »

Table des matières

Accessibilité	6
L'accessibilité des établissements recevant du public dans les établissements existants.	7
L'accessibilité des établissements recevant du public dans les établissements neufs.	9
Les travaux de mise en accessibilité dans un logement existant à destination d'un public de particulier, propriétaire.	11
Rendre accessible les évènements.	13
Accessibilité au tourisme - Tourisme et handicap	15
Adapter l'offre touristique de son établissement aux personnes en situation de handicap.	16
Adapter ses prestations d'offres touristiques aux personnes en situation de handicap.	18
Accompagnement dans la construction d'un projet vacances avec une personne en situation de handicap et/ou famille.	20
Accueillir du public en situation de handicap	22
Accueil des personnes en situation de handicap dans un établissement recevant du public.	23
Ateliers de mise en situation.....	26
Atelier de mise en situation : comprendre le handicap par l'expérimentation.....	27
Autodétermination	30
L'autodétermination : appréhender les principaux concepts.	31
Communication	33
Créer des visuels et communiquer de manière accessible sur les réseaux sociaux.	34
Communiquer de manière accessible sur les réseaux sociaux.	36

Communiquer sur l'accessibilité de son évènement, de son projet, de ses services.	38
Emploi et handicap	40
Manager une personne en situation de handicap ou à besoins particuliers (Aidants)	41
Accompagnement dans le domaine médical et social	43
Médecin et volet médical : appréhender le dossier médical et les différentes prestations.....	44
Dossier MDPH : appréhender et remplir le dossier (Pro)	46
Répondre à l'UE handicap et accompagnement du référentiel infirmier et aide- soignant	49
Représentation du handicap	51
L'évolution de la prise en compte du handicap	52
Les représentations du handicap : déconstruire des idées fausses pour recentrer la réalité.....	54
Formations spécifiques	56
L'inclusion : de quoi parle-t-on ?.....	57
Formations « Administration du handicap »	59
Remplir le dossier MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) pour les particuliers	60
Documents annexes	62
Curriculum vitae de la formatrice.....	63
Les formations en e-learning	63
Les formations supplémentaires, à la demande :	63

Accessibilité



L'accessibilité des établissements recevant du public dans les établissements existants.

Publics concernés :

Gestionnaire ou propriétaire d'établissements recevant du public. Professionnels du bâtiment, architectes, conseiller en urbanisme, apprenants dans le domaine du bâti

Objectifs :

Connaitre les obligations et dispositions réglementaires en matière d'accessibilité visant à permettre l'accès des personnes en situation de handicap aux établissements recevant du public existant, en comprenant en compte les règles normatives ainsi que la qualité d'usage.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Poser le diagnostic de mise en accessibilité de votre établissement
- Nommer des dispositifs facilitant en prenant en compte la qualité d'usage.
- Établir vos démarches administratives en matière d'urbanisme.
- Désigner les partenaires indispensables pour obtenir un accompagnement dans les travaux et les démarches administratives.

Programme :

- Connaitre le public, les enjeux sociétaux et les opportunités avec le public en situation de handicap.
- Définir le cadre réglementaire et juridique des établissements recevant du public.
- Définir la qualité d'usage.
- Identifier les obligations d'urbanisme pour planifier ses travaux.
- Extraire les informations de la réglementation des ERP selon le modèle de l'APCU afin de l'appliquer à son propre établissement.
- Désigner les acteurs et partenaire pour la construction du dossier d'urbanisme et de demande d'aide financière.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas sur votre situation
- Ludopédagogie

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 2 jours – 14h
- **Prérequis** : aucun
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En inter : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

L'accessibilité des établissements recevant du public dans les établissements neufs.

Publics concernés :

Architectes, conseiller dans le cadre bâti

Objectifs :

Connaitre les obligations et dispositions réglementaires en matière d'accessibilité dans la construction neuve visant à permettre l'accès des personnes en situation de handicap aux établissements recevant du public, en comprenant en compte les règles normatives, la qualité d'usage et l'accessibilité universelle.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Proposer des plans architecturaux d'un établissement recevant du public en prenant en compte une conformité normative et une qualité d'usage.
- Choisir des dispositifs facilitant en prenant en compte la qualité d'usage.
- Réaliser une notice d'accessibilité

Programme :

- Connaitre le public, les enjeux sociétaux et les opportunités avec le public en situation de handicap.
- Définir les différentes typologies de handicap.
- Définir le cadre réglementaire des établissements recevant du public
- Définir la qualité d'usage.
- Extraire les informations de la réglementation des ERP selon le modèle de l'APCU afin de l'appliquer à son projet architectural.
- Extraire les informations pour monter son dossier urbanisme : notice d'accessibilité et informations complémentaires

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Support de formation
- Ludopédagogie

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives

- **Durée** : 2 journées – 14h
- **Prérequis** : aucun
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En inter : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Les travaux de mise en accessibilité dans un logement existant à destination d'un public de particulier, propriétaire.

Publics concernés : Professionnels du bâtiment, architectes, conseiller en urbanisme, apprenants dans le domaine du cadre bâti

Objectifs :

Connaitre les dispositions règlementaires et qualitatifs en matière d'accessibilité visant à permettre l'accès des personnes en situation de handicap à leur logement, en comprenant en compte les règles normatives, la qualité d'usage et l'accessibilité universelle.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Élaborer une proposition de travaux de mise en accessibilité d'un logement selon les besoins de ses clients et la réglementation.
- Créer des dispositifs facilitant en prenant en compte la qualité d'usage et l'accessibilité universelle.
- Conseiller ses clients dans les démarches administratives.

Programme :

- Connaitre le public et les enjeux sociétaux du handicap.
- Définir le cadre règlementaire et juridique des logements en prenant en compte la qualité d'usage.
- Identifier les obligations d'urbanisme et les droits.
- Extraire les informations de la réglementation du cadre bâti des logements afin de l'appliquer sur les travaux à effectuer
- Identifier les partenaires pouvant apporter un soutien financier et/ou de conseils aux personnes en situation de handicap.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices de cas pratiques et études de cas
- Support de formation
- Ludopédagogie

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 1 journée – 7h
- **Prérequis** : aucun
- **Nombre d'apprenants** : non défini
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En inter : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Rendre accessible les évènements

Publics concernés :

Les agents municipaux en charge de l'évènementiel, les associations, les créateurs d'évènements (individuels, associatifs ou professionnels)

Objectifs :

Proposer des évènements accessibles en prenant en compte la qualité d'usage et l'accessibilité universelle.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Créer un évènement accessible en prenant en compte les personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques.
- Nommer des dispositifs facilitants permettant de maximiser l'inclusion.
- Désigner les partenaires indispensables pour obtenir un accompagnement dans la mise en place de cet évènement.
- Communiquer sur votre évènement en prenant en compte les personnes à besoins particuliers.

Programme :

- Connaitre le public, les enjeux sociétaux et les opportunités avec le public en situation de handicap.
- Définir le cadre réglementaire et juridique pour la création d'évènements
- Définir la qualité d'usage.
- Identifier les obligations d'urbanisme pour l'organisation d'un évènement
- Désigner les acteurs et partenaire pour construire votre projet.
- Communiquer sur votre projet.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas
- Ludopédagogie

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 1 journée – 7h
- **Prérequis** : aucun
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Accessibilité au tourisme - Tourisme et handicap



Adapter l'offre touristique de son établissement aux personnes en situation de handicap.

Publics concernés :

Gestionnaire de structure touristique ayant un établissement recevant du public (gîte, hôtel, chambre d'hôtes, etc.)

Objectifs :

Organiser l'offre touristique de son établissement en matière d'accessibilité pour maximiser et diversifier le public pouvant accéder à l'offre touristique, en comprenant en compte les réglementations, les règles normatives ainsi que la qualité d'usage.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Poser le diagnostic de mise en accessibilité de votre établissement
- Nommer des dispositifs facilitant en prenant en compte la qualité d'usage.
- Établir vos démarches administratives en matière d'urbanisme.
- Désigner les partenaires indispensables pour obtenir un accompagnement dans les travaux et les démarches administratives.

Programme :

- Connaître le public, les enjeux sociétaux et les opportunités avec le public en situation de handicap.
- Définir le cadre réglementaire et juridique des établissements touristique.
- Extraire les informations selon le modèle de l'APCU afin de l'appliquer à son propre établissement.
- Définir la qualité d'usage.
- Identifier les obligations d'urbanisme pour planifier ses travaux.
- Désigner les acteurs et partenaire pour la construction du dossier d'urbanisme et de demande d'aide financière.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas sur votre situation
- Support de formation
- Ludopédagogie
- Auto-évaluation de votre établissement en amont de la formation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 1 journée – 7h
- **Prérequis** : avoir un établissement à caractère touristique recevant du public
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.
Une adaptation du programme est possible mais contiendra peu de mise en situation.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina (avec adaptation du programme de formation)
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Adapter ses prestations d'offres touristiques aux personnes en situation de handicap.

Publics concernés :

Gestionnaire de prestations touristiques.

Adaptation de la formation en fonction du profil des apprenants (leur métier).

Objectifs :

Organiser des prestations et une offre touristique en prenant en compte l'accessibilité des publics à besoins spécifiques afin de maximiser et diversifier le public pouvant y accéder.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Poser le diagnostic de mise en accessibilité de votre prestation
- Nommer des dispositifs facilitant en prenant en compte la qualité d'usage.
- Désigner les partenaires potentiels pour faciliter votre projet.

Programme :

- Connaitre le public, les enjeux sociétaux et les opportunités avec le public en situation de handicap.
- Définir le cadre réglementaire et juridique.
- Extraire les informations nécessaires des différents documents de référence afin de l'appliquer à sa propre offre touristique
- Définir la qualité d'usage.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Support de formation
- Ludopédagogie
- Auto-évaluation de votre établissement en amont de la formation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives

- **Durée** : 2 jours – 14h
- **Prérequis** : accueillir du public
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Accompagnement dans la construction d'un projet vacances avec une personne en situation de handicap et/ou famille.

Publics concernés :

Maisons de répit, centre de répit, associations, professionnels de l'accompagnement des personnes handicapées et ou leurs familles.

Objectifs :

Construire un projet vacances avec une personne en situation de handicap et/ou sa famille.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Évaluer, adapter et planifier les situations pour les conseiller les personnes handicapées dans leur projet de vacances.
- Proposer des outils leur permettant une autonomie dans la progression de construction de leur projet vacances.

Programme :

- Définir les personnes en situation de handicap, les déficiences, les typologies de handicap.
- Définir l'aspect règlementaire : la réglementation des établissements recevant du public, les responsabilités, les assurances, etc.
- Appréhender l'APCU et la chaîne de déplacement.
- Identifier les aides techniques pouvant faciliter leurs séjours.
- Identifier les partenaires pouvant répondre aux besoins des familles.
- Élaborer une proposition en fonction des connaissances sur l'accessibilité des lieux et des environs.
- Adapter le programme et la logistique en fonction du besoin de la personne à besoins spécifiques, notamment en les conseillant sur les différentes modalités de séjour.
- Désigner les aides financières pouvant être mobilisés selon le type de projet.
- Construire des outils permettant le suivi, l'autonomie et la compréhension du projet.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques
- Vidéo
- Ludopédagogie
- Mise en situation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives

- **Durée** : 2 jours – 14 h
- **Prérequis** : conseiller des séjours adaptés
- **Nombre d'apprenants** : 10 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Accueillir du public en situation de handicap



Accueil des personnes en situation de handicap dans un établissement recevant du public.

Publics concernés :

Toute personne accueillant du public, en contact direct avec du public.

Pour les établissements recevant du public (ERP) d'une capacité d'accueil supérieure à 200 personnes, la formation du personnel d'accueil a été rendue obligatoire selon l'[ordonnance du 26 septembre 2014](#)

Objectifs :

Comprendre les enjeux de l'accueil et de l'accessibilité pour tous et faire preuve d'adaptabilité devant les publics en situation de handicap et à besoins particuliers.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Définir la notion de handicap et les typologies de handicap
- Nommer les fondamentaux de la loi 2005-102 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Définir le cadre réglementaire de l'accessibilité des établissements recevant du public
- Appliquer la mise en place de facilitateur environnementaux pour simplifier l'accueil des publics en situation de handicap et à besoins particuliers, adapter son comportement, son attitude et son langage.
- Se positionner pour prendre en compte la demande de la personne et adapter sa réponse.

Programme :

- Définir le handicap et les typologies de handicap
- Interroger sur les représentations du handicap : normalité, autonomie, capacités et incapacités, regard de l'autre.
- Connaître le public, les enjeux sociétaux et les opportunités avec le public en situation de handicap.
- Connaître les particularités de l'accueil des chiens d'assistance et chiens guides.
- Définir les facilitateurs et le cadre réglementaire de l'accessibilité des établissements recevant du public
- Démontrer l'importance de l'environnement sur l'accueil des publics en situation de handicap et à besoins particuliers
- S'interroger par des mises en situation ainsi par le biais de saynètes des difficultés et facilitateurs pour accéder à un établissement.

- Définir les facilitateurs et le cadre règlementaire de l'accessibilité des établissements recevant du public.

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques avec des mises en situation
- Ludopédagogie
- Mise en situation : mise à disposition de matériels utilisés par les personnes handicapées (fauteuil roulant, cannes, lunettes avec différentes vision, testeur de gout, etc.)

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 2 jours – 14H
- **Prérequis** : accueillir du public
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Une adaptation de la formation devra être effectuée pour être proposé en visioconférence.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Ateliers de mise en situation



Atelier de mise en situation : comprendre le handicap par l'expérimentation.

4h

Publics concernés :

Tout public

Objectifs :

Appréhender les concepts de l'autodétermination afin de comprendre les enjeux dans l'accompagnement dans un contexte de droit fondamental.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les difficultés des personnes en situation de handicap dans un environnement
- Identifier des obstacles : déterminer des leviers qui permettent de rendre plus accessible un bâtiment, un évènement, un lieu, etc.
- Adapter sa communication dans l'accueil des publics à besoins spécifiques.

Ces ateliers sont à destination de groupes en entreprise, dans des associations ou dans des établissements à caractère éducatif. Nous vous proposons également ces ateliers dans différentes formations (comme l'accueil du public, ou le tourisme et handicap), car il est important de tester pour comprendre.

Programme :

- Définir les différentes typologies de handicap
- Identifier les obstacles dans différentes situations de handicap
 - Mise en situation : handicap visuel (Lunettes simulant des difficultés visuels)
 - Mise en situation : handicap moteur (Déplacement en fauteuil roulant)
 - Mise en situation : handicap auditif (Altérer l'audition avec des casques anti-bruit puissant)
- Identifier différents outils pour compenser le handicap.
- Identifier les problématiques à exprimer son ressenti dans des situations dégradées.

Pédagogie :

- Apports pratiques avec de la mise en situation (fauteuil roulant, bandage des yeux, lunettes déformant la vue, etc.)
- Apports théoriques

- Ludopédagogie
- Échanges et discussions

Livrables :

- Aucun

Afin d'organiser au mieux cet atelier :

- Prévoir des frais de déplacement ;
- Entretien préalable : Discutons ensemble de l'environnement où va être effectué l'atelier afin d'optimiser l'expérience.
- Discutons ensemble de vos objectifs pour que les mises en situations correspondent à votre/ vos besoin.s.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 4H
- **Prérequis** : aucun.
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux du demandeur
En extra : dans des locaux définis par Mocalina
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **En présentiel** : place de stationnement à proximité pour un gros véhicule pour décharger le matériel.

Tarifs

- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Autodétermination



L'autodétermination : appréhender les principaux concepts.

Publics concernés :

Professionnels du médico-social, formateurs, personnels scolaire (enseignants, AESH, direction), professionnel de l'accompagnement et du tutorat.

Objectifs :

Appréhender les concepts de l'autodétermination afin de comprendre les enjeux dans l'accompagnement dans un contexte de droit fondamental.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les principaux concepts d'autodétermination, autorégulation et d'autoréalisation.
- Développer les connaissances et compétences nécessaire pour soutenir une personne handicapée dans son autodétermination.

Programme :

- Définir l'autodétermination et situer ses bases théoriques
- Définir les composantes clefs de l'autodétermination : autonomie, autodétermination, autorégulation et autoréalisation
- S'interroger sur les leviers et les freins à l'autodétermination.
- Les outils pour favoriser l'autodétermination
- Définir la notion d'accompagnement et comment l'adapter
- Définir le handicap pour changer de paradigme sur ses représentations (vulnérabilité).

Pédagogie :

- Apports théoriques et pratiques avec des cas concrets
- Ludopédagogie
- Études de cas et de situations
- Échanges et discussions
- Une bibliographie sur la thématique de l'autodétermination.
- Évaluation des acquis en fin de formation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 1 journée - 7h
- **Prérequis** : aucun.
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux du demandeur
En extra : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice
- **En présentiel** : néant

Tarifs

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Communication



Créer des visuels et communiquer de manière accessible sur les réseaux sociaux.

Publics concernés :

Petites entreprises, travailleur indépendant, associations, particuliers ----- niveau débutant

Objectifs :

Découvrir un outil permettant de faire des communications ludiques, attrayantes et apprendre à les poster sur les réseaux sociaux en respectant l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différents outils sur le site de Canva.
- Construire une identité visuelle.
- Élaborer une communication en prenant en compte l'accessibilité.

Programme :

- Identifier les différents outils sur le site de Canva.
- Déterminer les possibilités avec le logiciel en version gratuite ou payante.
- Utiliser son identité visuelle pour élaborer son visuel
- Poster son visuel de communication sur les réseaux sociaux en intégrant l'accessibilité.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Cas pratiques et concrets.
- Mise en pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 1 journée - 7h
- **Prérequis** : débutant
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux du demandeur
En extra : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice
- **En présentiel** : un ordinateur portable avec une possibilité de se connecter à internet sur le réseau de la salle.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter-entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra-entreprise** : contacter Mocalina

Communiquer de manière accessible sur les réseaux sociaux.

1h

Publics concernés :

Petites entreprises, travailleur indépendant, associations, particuliers ----- niveau débutant

Objectifs :

Découvrir un outil permettant de faire des communications ludiques, attrayantes et apprendre à les poster sur les réseaux sociaux en respectant l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Élaborer une communication sur les réseaux sociaux en prenant en compte l'accessibilité.

Programme :

- Poster son visuel de communication sur les réseaux sociaux en intégrant l'accessibilité.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Cas pratiques et concrets.
- Mise en pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 1h
- **Prérequis** : débutant
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice
- **En présentiel** : un ordinateur portable est la possibilité de se connecter à un réseau internet.

Tarifs :

- **Visioconférence** : 10€

Communiquer sur l'accessibilité de son évènement, de son projet, de ses services.

4H

Publics concernés :

Personne réalisant la communication de son entreprise ou de son association et souhaitant informer les personnes à besoins spécifiques.

Objectifs :

Élaborer une communication sur son offre de services, de prestations, ou de projets permettant aux personnes en situation de handicap de se projeter sur l'offre.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Construire son projet de communication en prenant en compte les besoins spécifiques.

Programme :

- Identifier les différents types de handicap et leurs besoins spécifiques.
- Déterminer les outils nécessaires à mettre en place pour permettre à chacun de trouver les informations dont il a besoin.
- Créer une communication sur mesure en intégrant les éléments essentiels à identifier.
- Intégrer le visuel sur les réseaux sociaux en prenant en compte l'accessibilité numérique.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Support : Powerpoint, exemples
- Cas pratiques et concrets
- Mise en situation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives

- **Durée** : 4h
- **Prérequis** : réaliser des communications.
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra : locaux du demandeur
En extra : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice
- **En présentiel** : un ordinateur portable

Tarifs :

- **Visioconférence** : consulter Mocalina
- **Inter-entreprise** : consulter Mocalina
- **Intra-entreprise** : consulter Mocalina

Emploi et handicap



Manager une personne en situation de handicap ou à besoins particuliers (Aidants)

Publics concernés :

Managers, encadrants, chefs d'équipe / Responsables RH, responsables de service / Dirigeants de TPE/PME / Référents handicap.

Objectifs :

Manager une personne en situation de handicap : comprendre, accompagner et mettre en place une politique handicap dans son entreprise

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différents types de handicap et leurs impacts.
- Expliquer le cadre réglementaire et les obligations
- Analyser une situation professionnelle pour repérer les besoins d'adaptation.
- Proposer des aménagements pertinents et mobiliser les aides disponibles.
- Adapter son management et sa communication pour favoriser l'inclusion.

Programme :

- Comprendre les différentes le handicap au travail (les différentes typologies de handicap, la réglementation en vigueur : lois nationales, internationales, etc.)
- Les obligations de l'entreprise et du manager.
- La posture du manager par rapport à son équipe : adapter son management
- Aménagements et solutions pratiques : les leviers à mobiliser.
- Gérer l'équipe et créer une dynamique inclusive.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Questions / Réponses
- Évaluation des acquis en fin de formation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 7H – 1 journée
- **Prérequis** : être médecin ou étudiant en médecine.
- **Nombre d'apprenants** : non défini
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : consulter Mocalina
- **Inter-entreprise** : consulter Mocalina
- **Intra-entreprise** : consulter Mocalina

Accompagnement dans le domaine médical et social



Médecin et volet médical : appréhender le dossier médical et les différentes prestations

3H

Publics concernés :

Médecins, étudiants en médecine.

Objectifs :

Élaborer les volets médicaux de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour mieux accompagner ses patients.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Élaborer le volet CERFA certificat médical du dossier MDPH
- Élaborer le volet médical dédié aux personnes ayant des troubles du neurodéveloppement et des troubles psychologiques.
- Construire le partenariat entre le patient et le médecin.

Programme :

- Rappel de la notion de situation de handicap d'un point de vue médical et sociologique.
- Identifier la réglementation en vigueur concernant la mise en place de ce dossier MDPH : lois nationales, internationales.
- Expliquer les outils règlementaires d'évaluation (GEVA)
- Identifier les informations importantes et comment les traduire sur le CERFA.
- Élaborer le volet médical dédié aux personnes ayant des troubles du neurodéveloppement et des troubles psychologiques.
- Point sur les possibilités de décision sur la vie professionnelle du patient.
- Construire le partenariat entre le patient et le médecin.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Questions / Réponses
- Évaluation des acquis en fin de formation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 3H
- **Prérequis** : être médecin ou étudiant en médecine.
- **Nombre d'apprenants** : non défini
- **Lieu** : En intra : locaux prévus par le demandeur
En extra : locaux prévus par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : consulter Mocalina
- **Inter-entreprise** : consulter Mocalina
- **Intra-entreprise** : consulter Mocalina

Cette formation sera prochainement en elearning

Publics concernés :

Professionnel accompagnateur de personnes en situation de handicap (assistante, sociale, administratif des maisons France Services, libéraux, etc.)

Objectifs :

Appréhender et remplir le dossier MDPH afin d'accompagner les personnes handicapées et les aidants dans cette démarche.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier le fonctionnement et le parcours du dossier.
- Adapter aux besoins des personnes en situation de handicap et/ou leur aidant sur le dossier
- Définir les informations nécessaires pour faciliter l'interprétation du dossier par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Expliquer la différence entre dossier MDPH et l'invalidité (invalidité notifiée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie – CPAM et les droits notifiés par les Maison Départementale des Personnes Handicapées – MDPH).

Programme :

- Identifier le fonctionnement du dossier
- Désigner les étapes et le parcours du dossier
- Analyser les outils d'évaluation des dispositifs
- Décrire point par point les différents volets du dossier MDPH
- Identifier les dispositifs pouvant être mobilisés
- Définir où trouver des informations pour faciliter la compréhension et s'adapter à l'évolution des textes.
- Définir la différence entre l'invalidité notifiée par la CPAM et les droits notifiés par les MDPH.
- Définir où trouver des informations pour faciliter la compréhension et s'adapter à l'évolution des textes.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Échanges et discussions

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 3h
- **Prérequis** : aucun.
- **Nombre d'apprenants** : à définir
- **Lieu** : En intra-entreprise: locaux du centre de formation
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : consulter Mocalina
- **Inter-entreprise** : consulter Mocalina
- **Intra-entreprise** : consulter Mocalina

Répondre à l'UE handicap et accompagnement du référentiel infirmier et aide-soignant

Publics concernés :

Apprenants et apprenantes en Institut de soins infirmier : Infirmier.ères, Aide-soignants.es

Objectifs :

Répondre au module 2.3 du référentiel infirmier sur le handicap.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Évaluer une situation pour établir un diagnostic infirmier en comprenant la nécessité de réflexion et d'observation sur la question des situations de handicap.

Programme :

- S'interroger sur les représentations du handicap
- Définir l'évolution législative et réglementaire
- Définir le handicap et participation sociale
- Énumérer les différents types de handicap
- S'interroger sur le statut d'aidant et les enjeux de la triade soignant / personne accompagnée / aidants
- Autodétermination
- Annonce du diagnostic
- Handicap et soins
- Appréhender les différentes solutions de compensation, notamment avec l'accès aux dossiers administratifs des personnes handicapées (MDPH, CPAM, etc.)

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Témoignages
- Ludopédagogie
- Simulation avec des ateliers
- Échanges et discussions

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives

- **Durée** : à définir selon les thèmes qui doivent être abordées.
- **Prérequis** : être apprenant en soins infirmier.
- **Nombre d'apprenants** : à définir
- **Lieu** : En intra-entreprise : locaux du centre de formation
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis

- **Pour la visioconférence** : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs

- **Visioconférence** : consulter Mocalina
- **Inter-entreprise** : consulter Mocalina
- **Intra-entreprise** : consulter Mocalina

Représentation du handicap



Publics concernés :

Étudiants, apprenants, tout public – niveau débutant

Objectifs :

Appréhender l'évolution des politiques publics du handicap pour mieux comprendre les enjeux, les perspectives et les besoins des personnes en situation de handicap.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Expliquer l'évolution de la prise en compte de l'évolution des politiques publiques

Programme :

- Définir les différents modèles de prise en compte du handicap (CIF, CIH, MDH-PPH)
- Définir les grands axes de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour comprendre les changements dans la prise en compte du handicap.
- Définir les grands axes de la Convention Internationale pour le droit des personnes handicapées et les changements apportés par ce texte.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Échanges et discussions

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement

- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 4h
- **Prérequis** : aucun.
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra-entreprise : locaux du demandeur
En inter-entreprise : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs. Un devis vous sera fourni en fonction de votre demande.
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

Pour la visioconférence : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice

Tarifs :

Visioconférence : Contacter Mocalina

Inter-entreprise : Contacter Mocalina

Intra-entreprise : Contacter Mocalina

Les représentations du handicap : déconstruire des idées fausses pour recentrer la réalité.

3H

Publics concernés :

Tout public intéressé par le sujet

Objectifs :

Expliquer le handicap, les représentations que l'on en a du handicap et des personnes handicapées pour comprendre les besoins, les enjeux et les perspectives de connaître les situations réelles.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Expliquer les représentations du handicap et les conséquences d'avoir recours au stéréotype.

Programme :

- Définir les différents modèles de prise en compte du handicap et l'empreinte historique de cette évolution.
- Expliquer les stéréotypes, les préjugés et biais sociaux liés au handicap. (Inspiration porn, super-héros, « les pauvres », etc.)
- Définir le validisme et les concepts validocentré, le capacitisme et ce qu'il représente pour les personnes handicapées.
- Définir les grands axes de la loi 2005-102 du 11 février 2005 et la Convention Internationale pour le droit des personnes handicapées pour comprendre les changements dans la prise en compte du handicap.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Ludopédagogie
- Vidéo
- Témoignages
- Questions / Réponses
- Évaluation des acquis en fin de formation

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : 3h
- **Format** : mini-conférence / table ronde / formation
- **Prérequis** : Aucun. (Non initié – Débutant)
- **Nombre d'apprenants** : à définir
- **Lieu** : En intra : locaux du demandeur
En extra : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs. Un devis vous sera fourni en fonction de votre demande
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

Pour la visioconférence : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

- **Visioconférence** : contacter Mocalina
- **Inter entreprise** : contacter Mocalina
- **Intra entreprise** : contacter Mocalina

Formations spécifiques



L'inclusion : de quoi parle-t-on ?

Publics concernés : tout public

Cette formation peut-être sous forme de mini-conférence et peut être adapté selon le type de public.

Objectifs :

Identifier de quoi parle-t-on lorsque l'on parle d' « inclusion » et de « politique d'inclusion ».

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les enjeux lorsque l'on parle d' « inclusion ».
- Définir comment communiquer sur l'inclusion

Programme :

- Définir l'inclusion d'un point de vue étymologique et prendre en compte l'évolution sémantique.
- Désigner la différence sémantique entre inclusion et intégration.
- Définir l'équité, puis comprendre les enjeux et perspectives pour sa mise en place.

Option : orienter le programme sur des thématiques précises comme l'inclusion sociale, scolaire, etc.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Questions / Réponses
- Évaluation des acquis en fin de formation

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives :

- **Durée** : de 20 min à 2h, selon les besoins
- **Format** : mini-conférence / table ronde / formation
- **Prérequis** : Aucun. (Non initié – Débutant)
- **Nombre d'apprenants** : à définir
- **Lieu** : En intra : locaux du demandeur
En extra : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs. Un devis vous sera fourni en fonction de votre demande
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

Pour la visioconférence : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice.

Tarifs :

Visioconférence : contacter Mocalina

Inter entreprise : contacter Mocalina

Intra entreprise : contacter Mocalina

Formations « Administration du handicap »



Remplir le dossier MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) pour les particuliers

3h

Publics concernés :

Tous publics ayant besoin de remplir un dossier MDPH

Objectifs :

Remplir le dossier MDPH en mettant en avant les besoins pour faciliter l'interprétation du dossier par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier le fonctionnement du dossier.
- Appréhender le remplissage pour qu'il corresponde aux attentes de l'équipe pluridisciplinaire

Programme :

- Définir la réglementation et le cadre juridique du dossier.
- Définir le fonctionnement du dossier
- Désigner les étapes et le parcours du dossier
- Analyser point par point les différentes étapes du dossier.

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Supports : PowerPoint, documents, visuels
- Ludopédagogie
- Questions / Réponses
- Évaluation des acquis en fin de formation

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Échanges et discussions

Livrables :

- Une feuille mémo avec des informations et des ressources pour aller plus loin

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en fin de formation (évaluation sommative)

Validation de la formation :

- Attestation de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse des acquis en fin de formation

Modalités administratives

- **Durée** : 3h
- **Prérequis** : Aucun. (Non initié – Débutant)
- **Nombre d'apprenants** : 15 maximum
- **Lieu** : En intra-entreprise : locaux du demandeur
En inter-entreprise : dans des locaux définis par Mocalina
En distanciel via un logiciel de visioconférence.
- **Adresse** : à définir
- **Adaptation de la formation** : Mocalina personnalise le contenu et le format d'animation des webinaires et des formations en fonction de vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter (contact@mocalina.fr) pour bénéficier d'une formation sur mesure, alignée avec vos objectifs. Un devis vous sera fourni en fonction de votre demande
- **Date(s)** : à définir ensemble

Matériel requis :

Pour la visioconférence : ordinateur doté de micro et caméra. Pour les participants suivant la formation à distance, l'activation de la caméra est requise afin de favoriser l'interaction et les échanges avec la formatrice

Tarifs :

Visioconférence : contacter Mocalina

Inter-entreprise : contacter Mocalina

Intra-entreprise : contacter Mocalina

Documents annexes



Curriculum vitae de la formatrice

- Master 2 Conseiller en accessibilité et accompagnement des publics à besoins particuliers
- Licence Arts du spectacle.
- Titre Professionnel : Formateur Professionnel pour Adultes (FPA)
- D.U NUMEFA - Diplôme Universitaire Numérique Enseignement et Formation d'Adultes / Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement numérique - TICE- Université de Lille
- +20 ans d'expérience dans le domaine du handicap, de l'accompagnement et de l'accessibilité
- Savoir expérientiel d'une quarantaine d'années (Aidants et handicap)

Curriculum vitae sur demande.

Les formations en e-learning

Les formations en e-learning sont en cours de création. Elles seront en ligne prochainement.

<https://mocalina.fr/nos-formations/>

Les formations supplémentaires, à la demande :

- Culture et handicap
- Accueil du public en situation de handicap (associations sportives, centres de loisirs, etc.)
- Autodétermination : favoriser l'autodétermination dans les centres de loisirs et centres d'accueil des enfants.
- Représentation du handicap : comprendre pour mieux accompagner.
- Handicap et fatigabilité : comment prendre en compte la fatigue des enfants dans un contexte de centre de loisirs.
- Voyage et handicap moteur
- Pair-aidance : comment favoriser les projets grâce à l'accompagnement par la pair-aidance.
- La co-construction et la coopération dans la triade enfant, parents et professionnels dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

De nouvelles formations seront proposées en janvier 2026.



www.mocalina.fr
contact@mocalina.fr